



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS  
À DOMICILE**

Suisse

Berne, le 27 mai 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Une nouvelle étude permet d'expliquer la complexité croissante de l'Aide et soins à domicile**

**Non seulement les collaboratrices et les collaborateurs de l'Aide et soins à domicile en Suisse soignent et accompagnent de plus en plus de personnes, mais ils constatent également que les situations de soins de l'Aide et soins à domicile deviennent toujours plus complexes. Jusqu'à présent, cette perception subjective ne pouvait pas être prouvée objectivement: une [nouvelle étude](#) révèle les facteurs de complexité qui conduisent l'Aide et soins à domicile à fournir de nombreuses prestations pour certaines situations. Sur cette base, Aide et soins à domicile Suisse demande que toutes ces prestations soient enfin financées de manière appropriée.**

On compte aujourd'hui plus de 450'000 clientes et clients de l'Aide et soins à domicile en Suisse, soit plus du double qu'il y a dix ans. Les collaboratrices et les collaborateurs de l'Aide et soins à domicile constatent en outre que les cas deviennent de plus en plus complexes, notamment en raison de l'«ambulatisation» et du vieillissement de la société (voir l'encadré «Les raisons de l'augmentation de la complexité»). Aide et soins à domicile Suisse a commandé une étude à la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW), car elle doit justifier cette augmentation de la complexité à ses financeurs. Les résultats sont désormais disponibles.

#### **Facteurs déterminants des prestations élevées d'aide et de soins à domicile: instabilité, proches surchargés, démence**

L'étude se concentre sur un aspect de la complexité: l'intensité des prestations. Elle examine plus précisément quels facteurs de complexité concrets sont liés à un nombre très élevé d'heures de soins (à partir de 1000 minutes par mois; pour plus de détails, voir l'encadré «La conception de l'étude»). Parmi ces facteurs figurent notamment des restrictions de la mobilité, un diagnostic de démence ou l'incontinence. Les clientes et clients présentant des troubles du comportement, de la fatigue (épuiement) et de l'instabilité (diagnostics et symptômes toujours nouveaux) étaient également à forte intensité de prestations. Il en va de même pour les cas impliquant de nombreux professionnels de la santé ou des conflits entre la cliente ou le client et ses proches.

L'étude montre en outre que les cas à forte intensité de prestations font depuis longtemps partie du quotidien de l'Aide et soins à domicile: plus d'un cinquième des 1035 clientes et clients étudiés ont besoin de plus de 60 heures de prestations d'aide et de soins à domicile par trimestre. A partir de cette limite, les assureurs-maladie sont en droit de contrôler un cas de soins – et c'est à ce contrôle que se réfère l'une des exigences qu'Aide et soins à domicile Suisse tire de l'étude.

#### **Exigence: vérifier les dispositions légales et les pratiques des assureurs**

Le système de financement actuel place des obstacles inutiles sur le chemin de l'Aide et soins à domicile: le contrôle fréquent des cas dépassant la limite des 60 heures représente un surcroît de travail administratif très important pour toutes les personnes concernées. Et ce, bien que les soins à domicile soient judicieux d'un point de vue qualitatif et financier, même

pour les situations de soins dépassant 100 heures de soins par trimestre<sup>1</sup>. Autre obstacle: les prestations d'aide et de soins à domicile relatives à l'évaluation, au conseil et à la coordination («prestations A») sont souvent réduites par les assureurs. L'étude montre pourtant pourquoi de telles prestations sont nécessaires, par exemple pour la gestion de situations instables. L'aide et les soins à domicile ne représentent que 3% des coûts de la santé dans l'assurance obligatoire des soins (AOS)<sup>2</sup>, mais ils contribuent largement à la maîtrise du vieillissement de la société – et à ce que de plus en plus de personnes puissent vivre chez elles malgré une maladie ou un handicap. L'étude de la ZHAW montre pourquoi l'Aide et soins à domicile fournit de nombreuses prestations générales et spécialisées pour remplir cette tâche importante. En conséquence, Aide et soins à domicile Suisse demande que les législateurs révisent l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS) – et garantissent ainsi que toutes les prestations d'aide et de soins à domicile soient enfin financées de manière appropriée pour faire face à la complexité croissante.

### La conception de l'étude

Aide et soins à domicile Suisse a commandé l'étude «Complexité des prestations d'aide et de soins à domicile et leur représentation dans le système de remboursement» (en bref: «étude sur la complexité») à l'Institut d'économie de la santé (WIG) de Winterthour de la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW). Dans un premier temps, différents experts et expertes ont défini 72 facteurs de complexité concernant les clientes et les clients de l'Aide et soins à domicile ou leur environnement et les ont représentés dans un modèle de complexité. Ce modèle a servi de base à l'étude principale, une étude d'observation multicentrique longitudinale. Huit organisations d'aide et de soins à domicile de trois régions linguistiques y ont participé; les résultats se basent sur l'évaluation des données collectées en 2022 auprès de 1035 clientes et clients. L'étude a notamment examiné lesquels des 72 facteurs sont liés à une intensité élevée des prestations d'aide et de soins à domicile conformément à l'Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS), et lesquels sont spécifiquement liés aux prestations OPAS A, c'est-à-dire aux prestations d'évaluation, de conseil et de coordination.

[Cliquez ici](#) pour accéder au rapport final de l'étude.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'étude dans notre [magazine en ligne](#).

### Les raisons de l'augmentation de la complexité

Les causes de l'augmentation des cas complexes dans l'Aide et à domicile sont multiples: ainsi, l'exigence politique «l'ambulatoire avant le stationnaire» dans le domaine de la santé conduit les patientes et patients à sortir plus rapidement de l'hôpital et à être pris en charge par l'Aide et soins à domicile. De même, de nombreuses personnes entrent plus tard en institution et sont soignées et accompagnées plus longtemps chez elles par l'Aide et soins à domicile. Le vieillissement de la société entraîne également une forte augmentation des cas complexes d'aide et de soins à domicile, notamment en raison de la multimorbidité et de la polymédication. Une autre raison est l'évolution rapide du système de santé: les progrès de la médecine, de la technique médicale et de la numérisation permettent de plus en plus de soigner à domicile des personnes souffrant de maladies graves. Pour toutes ces raisons, l'Aide et soins à domicile emploie toujours plus de personnel hautement qualifié et spécialisé

<sup>1</sup> cf. Jaccard Ruedin, H. (2010). Soins de longue durée: comparaison des coûts par cas dans le canton du Tessin. Observatoire suisse de la santé. Egalement: Wächter, M., & Künzi, K. (2011). Grenzen von Spitex aus ökonomischer Perspektive. Kurzstudie (S. 36). Spitex Verband Schweiz.

<sup>2</sup> Analyse des coûts bruts de l'AOS en 2022 selon l'Observatoire suisse de la santé (Obsan)

et propose davantage de services spécialisés tels que la psychiatrie ambulatoire, les soins pédiatriques à domicile, le traitement des plaies ou les soins palliatifs. De plus, les collaboratrices et les collaborateurs de l'Aide et soins à domicile sont soumis à une pression croissante en raison de la pénurie de personnel qualifié et doivent consacrer de plus en plus de temps à la facturation des cas nécessitant des prestations particulièrement intensives – ces facteurs contribuent également à ce que les collaboratrices et les collaborateurs considèrent leur travail quotidien comme toujours plus complexe.

**Pour plus d'informations**

Marianne Pfister, co-directrice d'Aide et soins à domicile Suisse

Tél. 031 381 22 81 | [pfister@spitex.ch](mailto:pfister@spitex.ch)

**Aide et soins à domicile Suisse** est l'association faîtière nationale des associations cantonales d'aide et de soins à domicile et d'autres organisations de soins et de soutien professionnels à domicile. Elle défend les intérêts de ses membres et de leurs organisations locales d'aide et de soins à domicile au niveau national et met à disposition des prestations pour l'ensemble de la branche. Environ 400 organisations avec plus de 40'000 collaboratrices et collaborateurs soignent et prennent en charge, dans toute la Suisse, des personnes de tous âges afin qu'elles puissent continuer à vivre dans leur environnement familial. Nos organisations s'occupent d'environ 80% de la clientèle d'aide et de soins à domicile.  
[www.aide-soins-domicile.ch](http://www.aide-soins-domicile.ch)